

Citizen Capital et sb factory lancent Citizen CIS, le premier fonds indépendant de Contrat à Impact.

Paris, le 14.03.2023 - **Le pionnier de l'investissement à impact Citizen Capital s'associe avec sb factory, cabinet expert en innovation sociale, pour financer des projets innovants portés par des opérateurs sociaux et environnementaux, dans le cadre du dispositif novateur des contrats à impact. Le fonds, doté de 14M€, est souscrit par le Fonds Européen d'Investissement et la banque SG ainsi que plusieurs fondations, familles et personnes privées.**

COMMENT ÇA MARCHE ?



Le Contrat à Impact est un partenariat entre le public et le privé destiné à financer des projets sociaux et environnementaux répondant à un enjeu de politique publique tel que la santé mentale, l'insertion durable dans l'emploi pour lutter contre la récidive, le gaspillage alimentaire ou la gestion des déchets... Grâce à la levée de fonds privés et l'implication de multiples parties prenantes, ces contrats permettent le développement à grande échelle de

solutions au plus près des besoins des territoires, pouvant contribuer à améliorer les politiques publiques.

Une approche centrée sur les coûts évités pour la collectivité

Aujourd'hui doté de 14 millions, Citizen CIS financera des projets labellisés par l'Etat visant des objectifs d'impact prédéfinis et mesurés par un évaluateur indépendant, sur les 3 thèmes suivants : l'Égalité des chances avec le Ministère de l'Économie, l'Innovation pour l'emploi avec le Ministère du Travail et l'Économie circulaire avec l'ADEME.

Cette nouvelle voie de financement permet à l'Etat de développer une approche centrée sur le résultat et les coûts évités pour la collectivité plutôt que sur les moyens. Le fonds Citizen CIS permettra d'accroître l'impact social et environnemental d'environ une dizaine de projets grâce à des investissements unitaires pouvant aller jusqu'à 1,5 millions d'euros.

« Le fonds propose aux souscripteurs de participer à des projets à très fort impact dans une logique de préservation du capital. En bénéficiant du remboursement de leur investissement, les souscripteurs pourront le cas échéant réinvestir dans un autre projet et démultiplier ainsi l'impact de l'euro investi. C'est une voie nouvelle entre la philanthropie et l'investissement classique » explique Laurence Méhaigrierie, Présidente de Citizen Capital.

Le fonds CIS est le sixième fonds géré par Citizen Capital, dont la mission « pionnière » depuis 2008 est de financer et d'accompagner des projets à fort impact social ou environnemental. Les co-fondatrices du cabinet sb factory, Pauline Heuzé et Marion de la Patellière soulignent que « *les Contrats à Impact créent un espace d'échange unique entre porteurs de projets, financeurs, payeurs publics et évaluateurs, ils sont un accélérateur d'innovation pour la puissance publique* ».

Mettre en commun les meilleures compétences pour résoudre des problèmes de société

Citizen CIS est souscrit par une dizaine de financeurs, dont le Fonds Européen d'investissement, la banque SG, la Fondation Nexity, la Fondation Indosuez et la Fondation Sycomore ainsi que plusieurs familles et entrepreneurs dont notamment Cédric Sellin, entrepreneur et investisseur, qui considère que *"le fonds CIS a la très rare opportunité d'inventer un nouveau modèle de partenariat entre les opérateurs sociaux et environnementaux, le secteur public et le monde de l'investissement. Son succès sera l'occasion de mettre en commun les meilleures compétences de chaque acteur pour résoudre des problèmes de société à grande échelle. Pour moi, investir est un risque qui en vaut la chandelle dans l'espoir d'un monde meilleur pour les générations futures"*.

« Depuis 25 ans, nous accompagnons les acteurs de l'économie sociale qui agissent directement dans les territoires. Notre prise de participation dans le fonds Citizen CIS est une étape importante de notre engagement. Nous sommes convaincus que les contrats à impact sont un levier efficace de la transformation publique. Ce fonds est ainsi un formidable accélérateur d'initiatives à impact sur le terrain », explique Marie-Christine Ducholet, Directrice du réseau SG en France.

A propos de Citizen Capital

Créée en 2008, Citizen Capital est une société de gestion pionnière et référence de l'investissement à impact en France. Sa mission est de mobiliser des fonds pour relever les défis sociaux et environnementaux de notre époque. Citizen Capital finance et accompagne des projets et des entreprises qui répondent à des besoins fondamentaux et apportent des solutions innovantes qui transforment leur marché. Société indépendante agréée par l'AMF, Citizen Capital gère 230M€ au travers de véhicules d'investissement dédiés au financement de l'early stage, du growth et de l'agriculture. Société à mission, elle est certifiée B Corp. www.citizencapital.fr

A propos de sb factory

Co fondé par Pauline Heuzé et Marion de la Patellière en 2012, sb factory est un cabinet de conseil en innovation sociale et le cabinet de référence sur les contrats à impact. Sb factory accompagne des entreprises et des associations dans la modélisation de leurs projets à fort impact social et développe depuis 10 ans une expertise sur les sujets des Contrats à impact, en France et à l'international. <http://www.sbfactory.net/>

Contact presse : Agence F

Florence Bardin - florence.bardin@agencef.com

Camille Vizioz-Brami - Camille.brami@agencef.com

L'objectif de ce nouvel outil économique est de **financer des projets innovants** portés par des opérateurs sociaux et environnementaux visant des objectifs d'impact prédéfinis et mesurés par un évaluateur indépendant, sur **3 thèmes principaux** : L'égalité des chances, l'innovation pour l'emploi et l'économie circulaire. Citizen CIS a d'ores-et-déjà confirmé son accord pour soutenir les 4 projets suivants :

Label Vie - Promouvoir la réduction de l'impact sur l'environnement des crèches et d'améliorer le bien-être de leurs occupants (couverture nationale)



Contexte

Label Vie (ex-Écolo crèche jusqu'en 2018) est une association loi 1901. Elle soutient une démarche pionnière fondée sur une expérience associative de plus de 10 ans dans le monde de la petite enfance et du développement durable.

Le projet de Label Vie repose sur la mise en place au sein de crèches de pratiques liées à la protection de l'environnement, en cohérence avec la logique de l'économie circulaire. L'association à l'initiative du Label Vie propose une démarche éco-responsable intégrale et innovante qui replace l'environnement au cœur du quotidien de la crèche et de son écosystème. La « démarche Écolo crèche » est une démarche préventive, qui consiste donc à s'engager pour améliorer ses pratiques à 3 propos du bâtiment, des déchets, des activités proposées aux enfants, de l'alimentation et de l'entretien des locaux. Concrètement, l'adoption de la démarche engendre de nombreux impacts positifs, parmi lesquels : une consommation plus responsable des ressources, une limitation du gaspillage et des déchets, un air moins pollué, un absentéisme et une rotation du personnel réduits, des maladies moins fréquentes pour les occupants (enfants et personnel).

Résultats attendus sur 3 ans :

Il s'agit de développer des outils pour déployer la démarche avec un vrai changement d'échelle tout en maîtrisant les ressources à l'aide :

- d'une plateforme digitale : automatisation des tâches et autonomisation des cibles - d'une présence accrue sur le terrain grâce à un équipe renforcée, des ambassadeurs (en région) et à une crèche école ;
- de nouveaux outils d'animation et de valorisation des professionnels qui soutiennent l'essaimage et renforcent les dynamiques de changement.

Budget

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de contrat à impact « Economie circulaire » de l'ADEME, la structure pourrait bénéficier d'un budget maximum **de 2,6M€ de paiement** au résultat suite à la phase de contractualisation pour une durée totale du projet **sur 4 ans**.



Duo for a job

Insérer des jeunes migrants dans l'emploi et
renforcer la cohésion sociale
(Paris, Marseille, Lille)

Contexte

En France, le taux de chômage des 20-24 ans nés en dehors de l'UE est de 30,1%, contre 18,4% dans l'ensemble de la population. Les explications sont diverses et liées notamment aux discriminations et autres facteurs comme la formation, les difficultés matérielles, la maîtrise de la langue, la reconnaissance des qualifications, le manque de réseau, la méconnaissance du marché du travail... Les jeunes réfugiés ou issus de la diversité souffrent donc d'une inégalité d'accès au marché du travail.

Dans le même temps, le potentiel des personnes de plus de 50 ans est insuffisamment valorisé. Alors qu'elles représentent aujourd'hui pas moins de 4 Français sur 10, elles sont trop souvent victimes de préjugés et deviennent souvent inactives, faute de perspectives. Seuls 23% des salariés français de plus de 55 ans pensent qu'ils ont encore des possibilités d'évoluer, dans ou à l'extérieur de l'entreprise : ils sont 43% en Europe.

Duo for a Job permet la mise en place d'un mentorat entre ces deux types de public, avec un référent unique par duo, pour leur permettre de faire connaissance, de se former et de mettre en œuvre des actions allant du bilan de compétences à la levée des freins identifiés, en passant par la mise en place d'un plan d'actions et la mise en réseau du mentoré par le mentor. Le duo se rencontre au moins deux heures chaque semaine pendant 6 mois.

Résultats attendus

- Le contrat à impact prévoit un parcours et un accompagnement pendant 6 mois sous forme de mentorat par duos de :
 - o Jeunes chercheurs d'emploi de 18 à 33 ans non européen ou ayant un parent ou grand-parent né en dehors de l'UE, avec titre de séjour de plus de 6 mois ;
 - o Personnes + de 50 ans ayant une expérience professionnelle à valoriser.
- Il permettra l'accompagnement de plus de 1 000 réfugiés et jeunes chercheurs d'emploi issus de la diversité à Paris, Marseille et Lille.
- Il vise l'insertion dans un emploi durable pour 30% à 57% des jeunes accompagnés.

Budget

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de contrat à impact « Innover pour l'accès à l'emploi », la structure pourrait bénéficier d'un budget maximum de **2,8M€ de paiement** au résultat suite à la phase de contractualisation pour une durée totale du projet **sur 4 ans**.



Messidor

Insérer dans l'emploi des personnes ayant des troubles psychiques (Ardèche, Charente-Maritime, Drôme, Isère, Loire, Oise, Rhône, Savoie, Haute-Savoie, Paris, Haute-Vienne, Seine-Saint-Denis)

Contexte

La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (**RQTH**) est une décision administrative qui accorde aux personnes en situation de handicap un statut leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques. Pour les personnes atteintes de handicap psychique, cette reconnaissance est plus complexe. En effet, bien que le handicap psychique soit reconnu depuis , la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, son identification par les pouvoirs publics reste difficile, ce qui limite leur possibilité de bénéficier de la RQTH. En France, 3 millions de personnes seraient en situation de handicap psychique, soit 5% de la population ; 20% de la population serait touchée par des troubles psychiques persistants au cours de sa vie. Ce sont autant de personnes qui peuvent rencontrer des difficultés d'insertion durable dans l'emploi. Messidor accompagne en prévention le public non ou pas encore reconnu RQTH, en complémentarité avec les dispositifs existants pour trouver une place dans la société.

La solution proposée dans ce contrat à impact vise à accompagner ces publics via la méthode de « job-coaching » en milieu ouvert qui permet d'identifier le potentiel de chaque personne et de construire avec elle son projet professionnel.

Résultats attendus

- Le contrat à impact vise à accompagner 440 majeurs avec un handicap psychique dans 12 départements (Ardèche, Charente-Maritime, Drôme, Isère, Loire, Oise, Rhône, Savoie, Haute-Savoie, Paris, Haute-Vienne, Seine Saint-Denis).
- Il permettra l'insertion professionnelle de 16% à 30% des bénéficiaires.

Budget

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de contrat à impact « Innover pour l'accès à l'emploi », la structure pourrait bénéficier d'un budget maximum de **2,6M€ de paiement** au résultat suite à la phase de contractualisation pour une durée totale du projet **sur 5 ans**.

Télémaque

Télémaque

Développer l'employabilité de jeunes issus de territoires fragiles (Ile de France, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts de France et Provence Alpes Côte d'Azur)

Contexte

Depuis 2005, Télémaque a pour ambition de « relancer l'ascenseur social », dès le collège, en accompagnant près de 1650 élèves investis et motivés issus de territoires fragiles à travers un double mentorat « école-entreprise ». Chaque jeune est accompagné à la fois par un mentor du monde de l'entreprise et par un référent issu du monde éducatif. A l'heure où un élève défavorisé sur cinq ne prévoit pas de terminer ses études, cette association agit concrètement pour l'égalité des chances. Parmi les jeunes accompagnés par Télémaque, on note 87% de mentions au bac (contre 64% au niveau national) ; 97% des Alumni ont trouvé un emploi.

L'action de Télémaque permet un accompagnement individualisé de jeunes investis et motivés scolarisés au sein d'établissements professionnels (lycées professionnels ou CFA dans des quartiers prioritaires de la politique de la Ville ou dans des territoires fragiles). Il repose sur trois axes :

- un programme de double mentorat entreprise et pédagogique, inédit en filière professionnelle ;
- un parcours d'accompagnement collectif innovant de préparation à la vie professionnelle, dont plusieurs en synergie avec d'autres acteurs associatifs et des réseaux d'entreprises ;
- un appui constant à l'insertion professionnelle des jeunes bénéficiaires.

Résultats attendus

- Le contrat à impact vise à expérimenter des ateliers et animations collectifs aux jeunes en partenariat avec des associations partenaires pour former des jeunes avec l'appui d'organismes de formation partenaires, potentiellement en lien avec le programme « 1 jeune, 1 mentor ».
- 560 jeunes des quartiers prioritaires de la ville et des territoires prioritaires seront accompagnés.

Budget

Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt de contrat à impact « Innover pour l'accès à l'emploi », la structure pourrait bénéficier d'un budget maximum de **3,1M€ de paiement au résultat** suite à la phase de contractualisation pour une durée totale du projet **sur 6 ans**.